

**4 Économie**

**Lancement de la campagne agricole au Gabon**

**Le marathon du Regane pour la foire agricole de Makokou**

I.M'B  
Libreville/Gabon

LE bureau de la délégation de l'Ogooué-Ivindo du Réseau gabonais des acteurs non étatiques (Regane) entreprend, dès ce week-end, une tournée inter-provinciale devant le conduire à Booué, Ovan, Makokou et Mékambo. Au menu: sensibiliser les coopératives

et exploitants agricoles au lancement de la campagne nationale agricole. Mais le premier objectif de ce périple est de préparer l'organisation, à Makokou, d'une grande foire agricole, du 13 au 28 juillet 2019, avec la participation des délégations venues de tout le Gabon. Ladite foire va ensuite s'étendre aux chefs-lieux de départements (Booué, Ovan et Mékambo). Actuellement à Libreville, les membres du bureau



Le bureau du Regane : Edouard Nzeme-Mbie, coordonnateur provincial, Jean-Benoît Agnazokou (g) coordonnateur Mékambo, et Ramatou Ousmanou, 2e adjoint au maire de Booué, coordonnateur local.

ogivin du Regane tentent de rencontrer les ressortissants de cette province : membres du gouvernement, cadres, dignitaires et élus locaux, aux fins d'expliquer le concept et solliciter leurs contributions respectives en vue de préparer la tournée de sensibilisation des coopératives et la grande foire agricole de Makokou. A souligner que c'est de haute lutte que le Regane-Ogooué Ivindo a arraché au Haut-Ogooué et

au Woleu-Ntem l'organisation de cette grande manifestation foraine. L'édition inaugurale s'était tenue à Lebamba, dans la Ngounié, en 2018. Par ailleurs, la tournée interdépartementale est aussi nécessaire en ce qu'elle aide à finaliser des projets, dont l'un concerne la réintroduction des spéculations menacées de disparition comme le maïs jaune, l'igname locale ogivine, le taro rouge, etc.

**Le franc CFA/Conférence demain à Arambo  
La monnaie commune en débat**

I. M'B.  
Libreville/Gabon

DEMAIN samedi aura lieu à l'immeuble Arambo du ministère de l'Economie (Boulevard triomphal), une conférence de haut niveau sur l'avenir du franc CFA. Signifiant à sa création, en 1945, Franc des colonies françaises d'Afrique, de-

venue en 1958, Franc de la Communauté française d'Afrique, pour ce se muer après les indépendances en Franc de la coopération financière en Afrique centrale pour la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac), et Franc de la Communauté financière d'Afrique occidentale pour l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), le

franc CFA fait aujourd'hui débat. Envénimées depuis deux ans par la société civile au sein de l'UEMOA, la diaspora africaine et des chercheurs reconnus, à l'exemple de l'économiste togolais Kako Nubpko, les accusations contre le CFA fusent de partout. Selon ses pourfendeurs, cette monnaie est un frein à la croissance économique des pays de la zone Franc

parce que surévalué. L'UEMOA projette même d'abandonner le CFA et fonder une monnaie commune en 2022. Les autorités politiques italiennes sont venues mettre du feu aux poudres, mettant à l'index ouvertement la France et ses institutions d'entretenir une monnaie (le CFA) qui corrompt tout développement en Afrique. Les défenseurs du CFA, quant à eux, estiment que parce

qu'elle placée sous la tutelle du Trésor public français et imprimé (frappé) par la France, le franc CFA garantit la stabilité des économies africaines. En Afrique centrale, le débat sur le CFA est sujet à des réserves. "Imagine-Gabon" a invité des conférenciers de haut vol dont le Pr Daniel Cohen, agrégé d'économie, pour briser le silence. Autres panélistes annoncés, le Pr Jean-Jacques Ekomie,

agrégé des sciences économiques, membre du Comité de politique monétaire de la Banque des Etats de l'Afrique centrale et vice-recteur de l'Université Omar Bongo, Fidèle Magouangou, économiste gabonais, et Cédric Mbeng Mezui. A noter que Régis Immongault Tatangani, membre d'honneur d'Imagine-Gabon, sera le modérateur de cette conférence.

**Rencontre de Malabo sur le commerce communautaire**

**Significative avancée des réformes du cadre juridique**

I.M'B.  
Libreville/Gabon

JEAN-FRANCOIS Yanda, directeur général du Commerce rentre, récemment, d'une mission à Malabo, où il pris part à un atelier régional préparatoire à l'Examen des politiques commerciales (EPC) des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), membres de l'Organisation mondiale du

commerce (OMC). Y étaient présents, les experts du Gabon en matière de commerce international. Les travaux de Malabo avaient pour finalité de préparer le deuxième examen groupé de la politique commerciale commune des pays de la Cémac, qui se tiendra les 27 et 29 octobre 2020 à l'OMC à Genève (Suisse). Cinq points qui avaient été débattus pourraient modifier profondément les commerces sous-régionales. Les réformes juridiques engagées par la Cémac au



La délégation de la direction générale du Commerce à Malabo, avec le président de la Commission de la Cémac, Pr Daniel Ona Ondo

premier trimestre 2019 ont occupé une place importantes. A savoir l'adoption en mars 2019 d'une réglementation communautaire révisée sur la concurrence, l'adoption par la même occasion d'une directive relative à l'harmonisation des dispositions sur la protection des consommateurs au sein de la communauté, d'un Code des douanes révisé de la Cémac, dont le processus d'édition est en cours. Enfin, l'adoption d'une directive communautaire spécifique aux droits d'accises, tou-

jours en mars 2019, la réforme du Tarif extérieur commun (TEC) dans la version 2017 du Système harmonisé (SH), et la révision de la convention fiscale multilatérale de non double imposition de l'Impôt sur le revenu des personnes physiques. Il convient de préciser que la zone Cémac a toujours des défis à relever comme la libre-pratique du commerce, pas toujours effective dans l'espace communautaire.

**Environnement/Société civile à l'Assemblée nationale**

**Les Parlementaires outillés sur les questions climatiques**

I.M'B.  
Libreville/Gabon

LE Réseau des organisations de la société civile pour l'économie verte en Afrique centrale (Roscevac) a organisé, le 27 mai dernier, un atelier d'échanges et de renforcement des capacités sur

la gouvernance climatique et le développement durable au Gabon. A la demande de la Commission de l'Environnement, de la protection et de développement durable de l'Assemblée nationale, Étaient présents, les parlementaires, les organisations de la société civile et l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT), association profes-

sionnelle du secteur privé. La finalité est de mettre l'accent sur le rôle joué par le Parlement dans le renforcement de la riposte internationale aux changements climatiques. Les cinq communications portaient sur des thématiques variées et ouvertes sur la sous-région. Il a été ainsi abordé les questions d'actualité et d'intérêt qui ont permis de confirmer

l'importance des enjeux et défis à relever par les parlementaires. Notamment, en matière de suivi et d'évaluation des processus internationaux comme les Objectifs de développement durable (ODD) 2015-2030, l'Accord de Paris, la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites), à

l'exemple du Kevazingo. Sur le plan national, les parlementaires ont davantage été outillés au Plan opérationnel Gabon vert, Plan national climat, à la Stratégie nationale de développement durable, aux progrès et expériences issus des bonnes pratiques au Gabon, à l'évaluation environnementale des sites industriels et des services environnementaux,

etc. L'ensemble des initiatives, processus et instruments ainsi expliqués s'inscrivent dans la perspective de soutenir la transition vers une économie verte, et promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes d'une part, et de contribuer à la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales, d'autre part.

**CHANGES**  
**COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 29/05/2019**  
**Union Gabonaise de Banque**  
SiteWeb: <http://www.ugb-banque.com>

FIXING				VENTE BILLETS (sans frais)	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1EUR	<b>655,957</b>
USD	1,1192	1USD=	586,095	1USD=	608,610
CAD	1,5071	1CAD=	435,245	1CAD=	468,902
JPY	122,4500	1JPY=	5,357	100JPY=	564,155
GBP	0,8837	1GBP=	742,260	1GBP=	795,427
CHF	1,1254	1CHF=	582,866	100CHF=	62 610,16
ZAR	16,3494	1ZAR=	40,121	100ZAR=	4 245,78
MAD	10,8537	1MAD=	60,436	1MAD=	63,81
CNY	7,7345	1CNY=	84,809	1CNY=	87,35
KES	113,4100	1KES=	5,784	1KES=	5,96

INDICES BOURSIERS		
	en date du	
<b>CAC</b>	29/05/2019	5 340,76
<b>DOW JONES</b>	29/05/2019	25 699,32
<b>BRENT (IPE)US Dollars/Baril</b>		
29 Mai 2019 : 70,13		